

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé en Normandie

Il pleut dans ma classe !

Un collègue de la Manche nous interpelle sur la conduite à tenir... lorsqu'il pleut dans sa classe ! Le plafond menace de s'écrouler et le risque électrique est sérieux. Que faire dans ce type de situation ?

Dans chaque établissement, quelle que soit sa taille, deux registres sont à disposition du personnel : un DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) et un Registre des Conditions de Travail. Ces documents permettent de consigner les dangers et problèmes de sécurité. Dans le même temps, il est indispensable d'informer le rectorat de tous ces dysfonctionnements. Le RSST académique n'est plus accessible aux enseignant-es du privé depuis quelques semaines et nous travaillons à sa réouverture. L'administration, les OGEC et les établissements doivent faire face à leurs responsabilités.

Allophones

Le département du Calvados a attribué une subvention de 5 millions d'euros sur 5 ans pour accueillir 48 élèves allophones. L'objectif, plus que louable, est d'intégrer et d'insérer ces mineurs qui viennent de zones géographiques dangereuses. Problèmes : affectés notamment dans des formations professionnelles « en déficit » à Giel-Courteilles, certaines classes se retrouvent composées majoritairement d'élèves qui ne parlent pas français. Situation invivable pour les collègues, livrés à eux-mêmes ! Où passent les 5 millions d'euros ? Des mesures exceptionnelles doivent rapidement être mises en œuvre pour former correctement ces jeunes et permettre aux enseignant-es de faire leur métier correctement...

On vous écoute...

Présents dans de la plupart des établissements normands, nous sommes avertis de nombreuses situations. Mais pas de toutes. Si vous souhaitez nous alerter sur des éléments particuliers, n'hésitez pas. Il y a vraisemblablement des sujets sur lesquels nous n'avons pas (encore) été sensibilisés. La CGT enseignement privé rencontre régulièrement les services du rectorat, jusqu'au plus haut niveau. L'occasion de porter vos revendications et de nous faire entendre. N'hésitez pas à nous solliciter.



Mercredi après-midi ou samedi matin ?

La réforme du lycée n'a pas fini de produire ses effets néfastes. La désorganisation est forte dans bien des établissements. Quid des premiers contrôles continus ? Les conseils de classe ont du mal à se tenir puisque... il n'y a plus de classes, mais des regroupements d'élèves en fonction des spécialités. Le nombre de postes devrait encore baisser l'an prochain compte tenu de l'arrivée en Terminale de la réforme. Enfin, les emplois du temps seront de plus en plus complexes. Si les cas restent encore assez rares cette année, il y a fort à parier que la plupart des lycées devront fonctionner à partir de l'année prochaine le mercredi après-midi ou le samedi matin. Mais quand on aime, on ne compte pas !





Faites sauter les chiffres...

Le département « statistique » du ministère de l'Education Nationale se félicite de l'augmentation de 19% de la « Dépense intérieure d'Education » (DIE) entre 2008 et 2018. Génial, on consacre plus d'argent à l'Education de notre jeunesse. Mais patatras : des profs de maths et d'économie normands, réunis par la CGT et grassement rémunérés* dans le cadre d'un « haut conseil de la surveillance du discours public* », viennent de faire remarquer deux éléments (source : Insee) : 1) l'inflation sur la même période a évolué de 14% ; 2) la population a augmenté de 4,6% entre 2008 et 2018. Et hop, on retrouve presque nos 19%. En revanche, depuis 1996, la part de la richesse créée dans le pays consacrée à l'Education Nationale est passée de 7,7% à 6,7% du PIB. En valeur absolue, cela représente un différentiel de 23 milliards d'euros pour l'année 2018. On pourrait en faire des projets dans nos classes avec 23 milliards d'euros supplémentaires, si on consacrait à l'école la même part de notre richesse qu'en 1997, non ?

* ce n'est pas vrai, mais juste pour faire sérieux !

Mensonge par omission

Dans les établissements où les séances de cours ont une durée de 50 voire 45 minutes, nombre d'entre vous avez constaté que votre état de service d'enseignement ne correspond pas à votre emploi du temps. Mais, attendez : dans une structure catholique, on ne peut tout de même pas nous demander de signer un faux ? Ou alors, où allons-nous ? Plus rien n'va ma p'tite dame ! Il s'agit certainement d'un oubli mais qui peut-être préjudiciable face au tribunal administratif car nous sommes tenu·es d'effectuer uniquement les heures de cours figurant sur l'état de service d'enseignement. Et rien de plus !

ISFEC – la sourde oreille

Durant plusieurs années, les syndicats normands ont rencontré les stagiaires ISFEC dans le cadre de leur formation, avec un objectif simple : informer les jeunes collègues sur leur nouveau métier, et les accompagner dans leurs premières démarches. Depuis 2 ans, l'ISFEC fait la sourde oreille et ne réponds même plus à nos demandes intersyndicales d'intervention. Le risque serait-il trop grand que les méchants syndicats pervertissent de jeunes collègues innocents ? La demande est pourtant forte de nos collègues stagiaires, souvent bien démunis face à des questions qui restent fréquemment sans réponse. Les syndicats, s'ils sont bien des « partenaires sociaux » comme aime à le rappeler le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, devraient pouvoir rencontrer les jeunes collègues, qui seront de toute façon bien capables de définir par eux-mêmes ce qu'ils attendent de nous.

À qui le tour ?

La CGT Enseignement privé se développe fortement en Normandie. D'une poignée de collègues au début des années 2000, nous sommes maintenant 198 profs et personnels Ogec syndiqué·es dans la région, et présents dans la plupart des établissements. Et ce qui est réjouissant, c'est que cette augmentation est « exponentielle », comme disent nos collègues matheux. Alors qui sera le ou la 200^{ème} adhérent·e ? Pas de ballon gonflable ou de panier garni à gagner pour ce ou cette future heureux·se. Mais l'assurance de faire partie d'une belle aventure, et la certitude de mieux connaître ses droits, d'être mieux informé·e, mieux considéré·e et de s'intéresser différemment à l'évolution et à la défense de notre métier et de nos conditions de travail.

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé en Normandie :

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

2nd degré : Serge VALLET
06.06.48.61.85

Emploi : Stéphane CILLIERE
06.50.01.57.98

Formation : Rachid LAHLOU
06.24.57.46.15

Retraite : Laurent GOURIOU
06.34.45.25.80

**Santé -
Prévoyance :** Marie-Edith ANDRE
06.77.54.48.57

Personnels OGECE : Xavier THOMASSIN
06.46.56.71.47

... et tou·tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Mail : _____

Téléphone : _____

CGT Enseignement privé

5 rue du Colonel Rémy
14000 Caen

Une seule adresse électronique :
normandie@cgt-ep.org

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !